



République Française  
Ville de Saint-Cloud

Direction des affaires juridiques

Département des Hauts-de-Seine

## Conseil municipal du 17 novembre 2022

Délibération  
C.M. 2022 - 82

### Secrétaire de séance :

Sacha GAILLARD

Présents : 28

Pouvoirs : 7

Votants : 35

Ne prend pas part :

Pour : 35

Contre :

Abstentions :

### Le Maire

Éric BERDOATI

### Les Adjointes au Maire

Mme Ségolène de LARMINAT  
M. Jean-Christophe PIERSON  
Mme Brigitte PINAULT  
M. Jacques GRUBER  
Mme Capucine FREMIN Du SARTEL  
M. Olivier BERTHET  
Mme Anne COVO  
M. Jean-Claude TREMINTIN  
Mme Françoise ASKINAZI  
M. Nicolas PORTEIX  
M. Sacha GAILLARD  
Mme Diane DOMAS  
M. Jean-Christophe ACHARD

### Les Conseillers

Mme Mireille GUEZENEC  
M. Jean-Jacques VEILLEROT  
Mme Nathalie MOUTON-VEILLÉ  
Mme Edith SAGROUN  
Mme Virginie RECHAIN  
Mme Diane MICHOUDET  
M. Nicolas PUJOL  
Mme Céline PEIGNÉ  
M. François-Henri REYNAUD  
M. Laurent MONJOLE  
M. Arnaud BOSSER  
Mme Pauline GEISMAR  
Mme Claire LOUVET  
M. Christophe WARTEL  
M. Pierre BOSCHE  
Mme Catherine GREVELINK  
Mme Delphine POTIER  
M. Rafaël MAYCHMAZ  
M. Pierre CAZENEUVE  
M. Xavier BRUNSCHVICG  
Mme Irène DOUSAS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre à 21 heures, les membres du Conseil Municipal de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence d'Éric BERDOATI - Maire, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du 10 novembre 2022.

Les pouvoirs suivants ont été donnés : d'Olivier BERTHET à Éric BERDOATI, d'Anne COVO à Jacques GRUBER, de Mireille GUEZENEC à Jean-Christophe PIERSON, de Nathalie MOUTON-VEILLÉ à Virginie RECHAIN, de Céline PEIGNÉ à Diane DOMAS, de Laurent MONJOLE à Capucine du SARTEL et d'Arnaud BOSSER à Sacha GAILLARD.

### 82/ APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS DE L'ANNEE 2021 RELATIFS AUX DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DU STATIONNEMENT PAYANT

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-3 et L.1413-1,

**VU** le Code de la commande publique et notamment les articles L.3131-5, R.3131-3 et R.3131-4,

**VU** les rapports annuels pour l'année 2021 de la société INDIGO, délégataire du service public du stationnement payant,

**CONSIDÉRANT** que l'exploitation du stationnement payant a été confiée à la société INDIGO par les contrats de délégation de service public suivants :

- La construction et gestion du parking Joffre du 27 mai 2003 au 31 janvier 2040,
- Le stationnement payant sur voirie et hors voirie du 1er mars 2010 au 28 février 2022,
- La gestion globalisée du stationnement payant du parking Libération du 6 juillet 1990 au 1er janvier 2047,

**CONSIDÉRANT** que la Commission consultative des services publics locaux a été dûment réunie le 14 octobre 2022 afin d'examiner les rapports de l'année 2021 du délégataire,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Christophe ACHARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité publique, à la prévention et au stationnement,

**ENTENDU** l'avis du Rapporteur Général de la Commission des Finances,

**ENTENDU** l'avis du Rapporteur Général de la Commission des Travaux,

**ARTICLE Unique : PREND ACTE** des rapports annuels pour l'année 2021 remis par la société INDIGO, au titre des délégations de service public concernant le stationnement payant.

Fait et délibéré à Saint-Cloud,

le 17 novembre 2022

Pour extrait conforme,



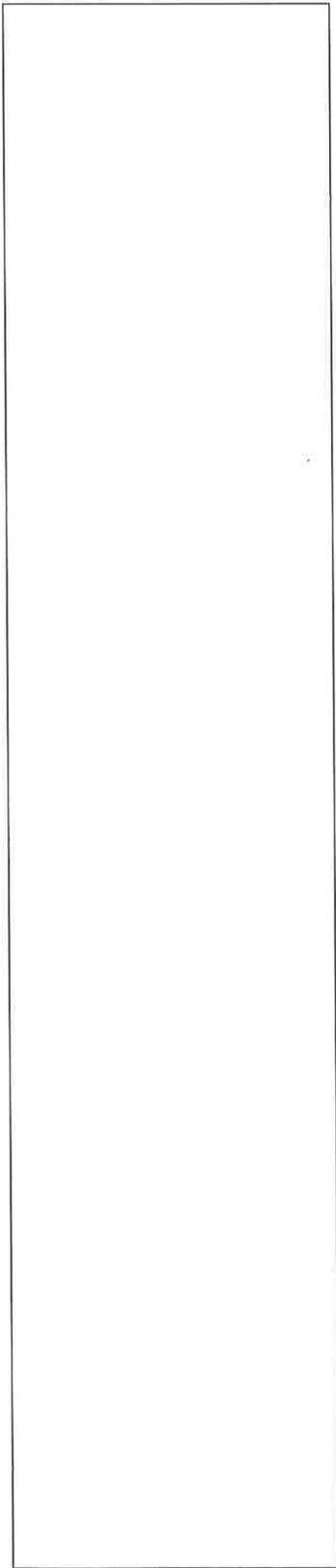


Sacha GAILLARD  
Secrétaire de séance



Éric BERDOATI  
Maire





Télétransmission en Préfecture le : **21 NOV. 2022**  
Numéro AR. - Préfecture :  
**22.17723**  
Publication électronique par Ville de Saint-Cloud le :  
**22 NOV. 2022**  
Acte exécutoire en date du : **22 NOV. 2022**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*